

**CONVENTION D'OCCUPATION DU LOCAL DÉNOMMÉ
« ESPACE BIEN-ETRE » EHPAD FLORIBUNDA - ACTIVITE COIFFURE**

PROPOSITION DE REDEVANCE

1^{ère} partie fixe : montant forfaitaire annuel appliqué à la surface de l'autorisation d'occupation du domaine public, payable par acompte mensuel.

PLANCHER ANNUEL	PROPOSÉ
600,00 € €

2^{ème} partie variable : pourcentage annuel lié à l'activité économique par année d'exploitation. L'assiette de cette partie variable sera constituée par le chiffre d'affaire HT réalisé par l'occupant au titre de l'année n-1 d'exploitation.

Le pourcentage minimum annuel de cette partie variable se décompose comme suit	% SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES HT PLANCHER 5 %	PROPOSÉ%

Fait à Mandelieu La Napoule, le

Nom
Qualité
Signature